



LIMOGES

ARTS DU FEU  
ET INNOVATION



COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

Limoges, le 6 juillet 2023

## Fête nationale : demandez le programme !

Comme chaque année, la Ville de Limoges célèbre la Fête nationale. Les festivités débiteront le jeudi 13 juillet à 18h30 par la cérémonie officielle et le défilé militaire place Jourdan. À partir de 20h30, un spectacle musical animé par le groupe Aloha sera proposé au Champ-de-Juillet. Il sera suivi par le feu d'artifice qui débutera à la tombée de la nuit. Le traditionnel bal populaire viendra clore cette Fête nationale au Champ-de-Juillet.

### LES ANIMATIONS :

- **À partir de 18h30** : cérémonie officielle et défilé militaire place Jourdan à laquelle les élus du Conseil municipal des enfants seront associés.
- **À partir de 20h30** : animation musicale au Champ-de-Juillet par l'orchestre Aloha.
- **À partir de 22h30** : spectacle pyrotechnique au Champ-de-Juillet, le traditionnel feu d'artifice sera tiré de l'esplanade dès la tombée de la nuit.
- **Vers 23h** : le feu d'artifice sera suivi d'un bal populaire en plein air animé par l'orchestre Aloha, au Champ-de-Juillet. Orchestre de variétés, Aloha reprend tous les tubes des années 70 à nos jours. Créé en 1995, l'orchestre Aloha se compose de 4 à 18 professionnels offrant chacun leur dynamisme sur scène pour la plus grande joie du public.



Feu d'artifice 2022 ©Ville de Limoges

### LES DISPOSITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE ET DU DÉFILÉ MILITAIRE :

À l'occasion de la cérémonie officielle et du défilé militaire, le **stationnement et la circulation des véhicules** seront provisoirement interdits :

- **Le 13 juillet de 7h à 22h** place Jourdan (du n°24 au 29).
- **Du 13 juillet à 6h au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 13h30 au 14 juillet à 3h** impasse d'Isly, rues d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), des Feuillants et de Brettes, cours Jourdan, avenue du Général-De-Gaulle, cours Bugeaud, Gay-Lussac et Vergniaud, rues du Général-Beyrand et Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Éxupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du Général-Du-Bessol, place Maison-Dieu, avenue de la Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud) et boulevard Carnot (du n°2 au 6).



LIMOGES

ARTS DU FEU  
ET INNOVATION



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 6 juillet 2023

À cette même occasion, **la circulation des véhicules** sera provisoirement interdite :

- **Le 13 juillet de 8h à 20h** place Jourdan (de l'avenue Garibaldi au cours Jourdan et du n°29 au 24).
- **Le 13 juillet de 20h à 22h** place Jourdan (entre et dans le sens cours Jourdan - avenue Garibaldi sur les 2 voies de circulation les plus proches de la rue d'Isly).
- **Du 13 juillet à 8h au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et la place Jourdan).
- **Du 13 juillet à 13h30 au 14 juillet à 3h** rue d'Isly (entre la rue des Feuillants et le cours Bugeaud), impasse d'Isly, cours Jourdan, rues des Feuillants et De Brettes, avenue Garibaldi (entre le carrefour Tourny et le cours Gay-Lussac).

### LES DISPOSITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT ET À LA CIRCULATION À L'OCCASION DES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET :

À l'occasion des festivités du 13 juillet, **le stationnement et la circulation des véhicules** seront provisoirement interdits **du 10 juillet à 21h au 14 juillet à 12h** sur l'esplanade du Champ-de-Juillet (contre-allées comprises).

**La circulation des véhicules** sera provisoirement interdite :

- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 1h** avenue du Général-De-Gaulle, cours Bugeaud et Gay-Lussac, rues du Général-Beyrand et Armand-Barbès (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), impasse Saint-Éxupéry, rue Pétoniaud-Dubos (entre la rue de Châteauroux et le cours Gay-Lussac), avenue du Général-Du-Bessol, place Maison-Dieu et rampe des Bénédictins.
- **Du 13 juillet à 20h au 14 juillet à 3h** cours Vergniaud, avenue de La Libération (entre l'avenue Garibaldi et le cours Vergniaud).

**L'accès piéton** sera provisoirement interdit dans les jardins du Champ-de-Juillet, **du 12 juillet à 20h au 14 juillet à 14h et, du 13 juillet à 20h jusqu'à la fin du feu d'artifice** : cours Bugeaud (entre le n° 17 et place Maison-Dieu) et Gay-Lussac (entre l'impasse Saint-Éxupéry et la place Maison-Dieu) ainsi que place Maison-Dieu (entre le cours Bugeaud et la voie reliant le cours Gay-Lussac à la place Maison-Dieu).

2

Contact presse Ville de Limoges :

**Emilie BETOUL**

**Attachée de presse**

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](https://www.limoges.fr)



/villedelimoges



@VilleLimoges87



7ALimoges



villedelimoges



/ville\_de\_limoges



Ville de Limoges